

Réf. : DAJP/2022-613

**Décision de nomination de suivant de liste
au Conseil d'administration****Collège des personnels de bibliothèque, ingénieurs, administratifs,
techniques, de service et de santé****LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 719-1 et D.719-21 ;

Vu les statuts de l'université de Tours ;

Vu la décision n°DAJP/2020-531 du Président de l'Université de Tours en date du 16 octobre 2020 portant proclamation des résultats de l'élection des représentants des personnels de bibliothèque, ingénieurs, administratifs, techniques, de service et de santé au conseil d'administration ;

Vu la liste de candidats intitulée « Alternative » ;

Vu la perte de qualité de M. Lionel GILBERT et la démission de Mme Christelle PRAGNON ;

DÉCIDE

Article 1^{er} : M. Xavier HOUILLER est proclamé élu au conseil d'administration, collège des personnels de bibliothèque, ingénieurs, administratifs, techniques, de service et de santé, en remplacement de M. Lionel GILBERT et ce pour la durée du mandat restant à courir.

Article 2 : La présente décision prend effet à compter du 1^{er} janvier 2023.

Article 3 : Le directeur général des services de l'Université est chargé de l'affichage et de l'exécution de la présente décision, qui sera notifiée aux intéressés.

Fait à Tours,

P.J. : Composition actualisée du conseil d'administration



COMPOSITION ACUTALISÉE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Collège des personnels de bibliothèque, ingénieurs, administratifs,
techniques, de service et de santé**

Titulaire	Liste
LEPAGE Lucie	Autrement 2020
ROUSSEAU Juliette	L'université ENSEMBLE
BAUDET Gwenaëlle	Alternative
WOLF Benoît	Autrement 2020
BILLAULT Bertrand	L'université ENSEMBLE
HOUILLER Xavier	Alternative